

Attribution d'actions de performance à M. Paul Hermelin, Président Directeur Général

Le Conseil d'administration a décidé dans sa séance du 29 juillet 2015 de procéder à une attribution d'un total de 1 068 550 actions de performance de la société Cap Gemini au profit de salariés et mandataires sociaux de ses entités françaises et étrangères.

Sur ce total, 40 000 actions de performance ont été attribuées au Président Directeur Général, M. Paul Hermelin. Le nombre d'actions ainsi alloué au Président Directeur Général correspond à 2,32 % du montant total autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires et à 3,75 % du nombre d'actions de performance attribué par le Conseil d'Administration - soit bien en deçà des plafonds prévus par la résolution de l'Assemblée Générale du 6 mai 2015.

L'octroi définitif des actions est sujet à la réalisation de conditions de performance conformes à celles prévues dans la neuvième résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 6 mai 2015 autorisant l'octroi d'actions de performance. Ainsi, le nombre total qui sera acquis par M. Paul Hermelin au terme d'une période de deux ans et 7 mois sera égal à :

- d'une part, un nombre d'actions égal à 20 000 multiplié par un pourcentage fonction de la performance externe choisie : performance de l'action Cap Gemini comparée à la performance moyenne réalisée pendant la période couvrant les trois exercices 2015, 2016 et 2017 par un panier de valeurs et d'indices comprenant au moins cinq sociétés cotées représentatives du même secteur d'activité et originaires d'au moins 5 pays dans lesquels le Groupe a lui-même une présence significative, auquel s'ajoute l'indice CAC 40,
- et, d'autre part, un nombre d'actions égal à 20 000 multiplié par un pourcentage égal à la performance interne choisie : montant du « free cash flow organique » publié et audité sur la période cumulée des années 2015, 2016 et 2017.

M. Paul Hermelin sera tenu de conserver 33% des actions définitivement acquises jusqu'au terme de son mandat de Président Directeur Général.